

5. Tendances socio-économiques

153. Ce projet a pour objet de cerner les tendances importantes qui pourraient avoir des répercussions sur le système de sécurité sociale.

6. Stigmate et aliénation

154. Cette série de projets permanents est destinée à identifier les effets des stigmates et de l'aliénation sur la planification des programmes de bien-être social et sur la réalisation des objectifs à long terme.

155. Diffusion. Le Ministère a pris les mesures suivantes pour assurer la meilleure diffusion possible de ses études en prospective:

- a) Les études en prospective sont distribuées au personnel du Ministère sous forme de communications internes.
- b) Des renseignements sur les études en prospective sont envoyés à toute personne intéressée de l'extérieur du gouvernement fédéral, notamment aux provinces, aux chercheurs et aux savants.

156. Restrictions à la diffusion. Ordinairement, aucune restriction n'est imposée à la diffusion d'études de l'avenir.

157. Rapports d'études des futuribles. Aucun rapport d'études particulières en prospective ne sera mis à la disposition des Canadiens en 1975 et 1976. Ces derniers peuvent toutefois obtenir, sur demande, des exposés qui se rapportent indirectement aux prévisions à moyen et à long terme. On en trouvera une liste partielle à la rubrique "Exemples pertinents".